

POUR LA FIN DES CRA

En ce moment à Sète, se déploie un mouvement contre le Centre de Rétention Administrative : une prison invisible pour les sans-papiers, entre un navire abandonné, un collège et une maternelle, 15 quai François Maillol.

Depuis un mois, notre collectif de citoyens entre dans le Centre de Rétention Administrative pour rencontrer les enfermés et raconter ce qu'il se passe à l'intérieur. Nous écrivons les récits des personnes visitées au C.R.A. , les lisons aux passants sur les places publiques et affichons leurs témoignages sur les murs de la ville. Leurs témoignages font état de nombreuses tentatives de suicides (scarifications, piles avalées, etc.), de tentatives réussies parfois, de désespoir, d'un fort sentiment d'injustice, d'incompréhension, de révolte, de violences policières à l'intérieur, en plus de mettre à jour les situations tragiques des personnes enfermées.

Nous avons appelé ce mouvement

EXCRADITION GENERALE

Ce lundi 11 juin, à l'occasion d'un rassemblement devant le C.R.A. pour demander la libération de plusieurs personnes enfermées dont Moussa Kanté ivoirien piégé à la préfecture, Aly Sidibé mineur non-accompagné, ivoirien lui aussi, et trois grévistes de la faim, Tieri, du collectif ExCRAdition Générale, a décidé de s'enchaîner à un poteau devant le Centre de Rétention Administrative et d'entamer une grève de la faim en solidarité avec les enfermés.

Ce lundi 11 juin, nous avons officiellement annoncé le premier jour de démantèlement des Centres de Rétention Administrative en France.

Nous avons installé un atelier de création d'affiches devant le C.R.A. pour faire sortir la parole des enfermés. Nous comptons rester là jour et nuit, jusqu'à la libération d'Aly et des trois grévistes de la faim, jusqu'à ce que nous puissions négocier avec le Préfet et avec le ministre pour faire sortir les enfermés du CRA.

Sous la pression policière, Moussa a été renvoyé en Italie ce matin. Il est maintenant livré à lui-même, sans soutien dans un pays dont il ne parle pas la langue, avec une amende de 500 euros à payer sous trois jours, sinon il sera renvoyé en Côte d'Ivoire.

Nous avons besoin du soutien de toutes et tous pour démanteler les Centres de Rétention Administrative.

**Venez-nous rencontrer,
au 15 quai François Maillol à Sète.**

Pour plus d'info :

<https://fr-fr.facebook.com/excradition/>

<https://collectifsanticra.wordpress.com/>

Contact presse Mathieu : 06 66 06 31 82

